

Cent cinquante-huitième session

158 EX/Décisions
PARIS, le 6 décembre 1999

**DECISIONS ADOPTEES PAR LE CONSEIL EXECUTIF
A SA 158e SESSION**

(Paris, 18-19 novembre 1999)

**LISTE DES MEMBRES
(REPRESENTANTS ET SUPPLEANTS)**

Présidente de la Conférence générale Mme Jaroslava MOSEROVÁ
(République tchèque)

(La Présidente de la Conférence générale siège en cette qualité au Conseil exécutif avec voix consultative - article V.A.1 (a) de l'Acte constitutif.)

Afrique du Sud

Représentant M. Khotso MOKHELE
(président du Comité spécial)

Suppléants Mme Thuthukile SKWEYIYA
Mme Natalie AFRICA
M. Devan MOODLEY

Allemagne

Représentant M. Norbert KLINGLER

Suppléants M. Michael WORBS
M. Peter SILBERBERG
M. Lothar KOCH
M. Michaël LAUBER

Australie

Représentant M. Kenneth WILTSHIRE

Suppléants M. Matthew PEEK
M. Arthur SPYROU
Mme Anne SIWICKI

Bangladesh

Représentant M. Syed Muazzem ALI

Suppléants M. Ikhtiar M. CHOWDHURY
M. Mustafizur RAHMAN

Barbade

Représentante Mme Alissandra CUMMINS

Suppléants M. Michael KING
Mme Sandra PHILLIPS

(ii)

Bélarus

Représentant M. Vladimir SENKO
Suppléants M. Vladimir PAVLOVICH
M. Roman ROMANOVSKY

Bénin

Représentant M. Olabiyi Babalola Joseph YAÏ
Suppléants M. Isidore MONSI
M. Rigobert KOUAGOU
Mme Edith LISSAN
M. Bienvenu MARCOS
M. Victor DOUYEMÉ

Canada

Représentant M. Jacques DEMERS
Suppléants M. Michel AGNAÏEFF
M. Roderick BELL
Mme Marie-José BROSSARD-JURKOVICH
Mme Louise TERRILLON-MACKAY
M. Jean-Luc CHOUINARD
Mme Dominique LEVASSEUR
M. Sean MOORE

Chili

Représentant M. Jaime LAVADOS
Suppléants M. Samuel FERNÁNDEZ
M. Marcel YOUNG

Chine

Représentant M. ZHANG Chongli
Suppléantes Mme ZHU Xiaoyu
Mme WANG Suyan

Colombie

Représentant M. Augusto GALAN SARMIENTO
Suppléants Mme Natalia MARTIN-LEYES
M. Marco Aurelio LLINÁS
Mme Marcela ORDOÑEZ
Mme Lydia GARCIA TRUJILLO

(iii)

Côte d'Ivoire (vice-président)

Représentant M. Bakary TIO-TOURÉ
Suppléants Mme Anna MANOUAN
M. Pierre AKA
M. Kouassi BALO

Egypte

Représentant M. Moufid M. SHEHAB
Suppléants Mme Tahani OMAR
M. Fathi SALEH
Mme Fatma El Zahraa ETMAN
Mme Taysir RAMADAN
M. Sami Rashed GOHAR

Espagne

Représentant M. Jesús EZQUERRA
Suppléants M. Carlos SPOTTORNO
M. Pablo BENAVIDES
Mme Clara BARREIRO
M. Agustín GANGOSO

Ethiopie

Représentante Mme Gennet ZEWIDE
Suppléants M. Mulugeta ETEFFA
M. Mulatu KEFFELEW

Fédération de Russie

Représentant M. Boris BORISSOV
Suppléants M. Evgeny SIDOROV
M. Alexandre KUZNETSOV
M. Mirgayas SHIRINSKI

Finlande (vice-président)

| | |
|---------------|--|
| Représentante | Mme Margaretha MICKWITZ |
| Suppléants | Mme Taina KIEKKO Mme Riitta RESCH Mme Anne LAMMILA Mme Zabrina HOLMSTRÖM M. Arto KOSONEN Mme Mona PARE Mme Marja RICHARD Mme Merja HAKALA |

France

| | |
|--------------|---|
| Représentant | M. Jean MUSITELLI |
| Suppléants | M. Jean FAVIER Mme Anne LEWIS-LOUBIGNAC Mme Geneviève GALARNEAU-MACK M. Jean-Pierre BOYER M. Jean-Pierre REGNIER Mme Catherine DUMESNIL Mme Frédérique DUPUY Mme Sylviane LEGRAND M. Jean-Paul MARTIN Mme Corinne MATRAS Mme Geneviève POUQUET-EL CHAMI Mme Hélène de COUSTIN M. Jean-Christophe TALLARD FLEURY |

Gabon

| | |
|--------------|---|
| Représentant | M. Jacques LEBIBI |
| Suppléants | M. Eugène-Philippe DJENNO OKOUMBA Mme Marie-Dominique DELAFOSSE Mme Irène QUENTIN-OGWERA Mme Nicole MULOKO-NTOUTOUME M. Jean-Marie Vianney BOUYOU Mme Marie-Louise OWONO-NGUEMA M. Jean-Martin MBA NZOGHE |

Géorgie

| | |
|--------------|--|
| Représentant | M. Gotcha TCHOGOVDZÉ |
| Suppléants | Mme Nathéla LAGUIDZÉ M. Petre METREVELI |

Ghana

Représentant M. Ekwow SPIO-GARBRAH
Suppléants M. Harry O. BLAVO
M. John KUSI-ACHAMPONG
M. Adolphus ARTHUR
M. Isaac N. DEBRAH

Grèce

Représentant M. Vassilis VASSILIKOS
Suppléants M. Christos SALAMANIS
Mme Eleni METHODIOU
M. Georges MAVROIDIS

Guinée

Représentant M. Kozo ZOUMANIGUI
Suppléants M. Ibrahima SYLLA
M. Ibrahima MAGASSOUBA
M. Fodé CISSE
Mme Aminatou TOURE

Haïti

Représentant M. Hervé DENIS
Suppléants M. Etzer CHARLES
Mme Sylvie BAJEUX
M. Jean-Claudel WAGNAC

Honduras

Représentante Mme Sonia MENDIETA DE BADAROUX
(présidente du Conseil exécutif)
Suppléants M. Juan Carlos BENDANA PINEL
M. Marco Aurelio RIVERA-PRATS
M. Filadelfo SUAZO
M. Enrique AGUILAR PAZ
M. Juan Manuel POSSE
Mme Annabel TEILING

Inde

Représentant M. Muchkund DUBEY
Suppléants M. Chiranjiv SINGH
M. Gauri Shankar GUPTA
M. Gollerkery V. RAO

Iran (République islamique d')

Représentant M. Ahmad JALALI
Suppléants M. Javad SAFAEI
M. Mohammad Réza KASHANI KHATIB

Italie

Représentant M. Gabriele SARDO
Suppléant M. Pietro SEBASTIANI

Jamahiriya arabe libyenne (vice-président)

Représentant M. Ma'atoug Mohamed MA'ATOUG
Suppléants M. Mohamed Ahmed ALASWAD
M. Abdalla ZARRUGH
M. Ibrahim ELGHALY
M. Idriss ELHARIRI
M. Mahmud DEGH DAGH

Japon

Représentant M. Azusa HAYASHI
Suppléants M. Nobuaki TANAKA
M. Kensuke TSUZUKI
M. Akira YOSHIKAWA
M. Daisuke MACHIDA
M. Akira TAKEDA
M. Akihiro TAKAZAWA

Kazakhstan (vice-président)

Représentante Mme Akmaral ARYSTANBEKOVA
Suppléants M. Kadyr KABDÉCHEV
Mme Karlygash TOKAYEVA

Koweït

Représentant M. Musaed AL-HAROUN

Liban

Représentant M. Hisham NACHABÉ
(président de la Commission du programme et
des relations extérieures)

Suppléants M. Antoine JEMHA
M. Khalil KARAM
Mme Carla JAZZAR
M. Bahjat RIZK
Mme Dima RIFAI
Mme Fadia TAR KOVACS
Mme Samia MOUKARZEL
Mme Sawsan AWADA-JALU

Lituanie (vice-président)

Représentante Mme Ugné KARVELIS

Suppléants M. Mindaugas BRIEDIS
M. Saulius JASKELEVICIUS
Mme Audrone ZELNIENE

Madagascar

Représentant M. André Juckely BOTO

Suppléants M. Jean Victor RANDRIANANDRASANA
Mme Hamtamirinarisoa SIMON

Malaisie

Représentant M. Mohamed NAJIB

Suppléant M. Ahmad HUSSEIN

Malawi

Représentant M. Samuel D.D. SAFULI

Suppléants M. Zililo Q.Y. CHIBAMBO
M. Wiseman C. CHAULUKA
M. Francis R. MKANDAWIRE
M. Charles NTHENDA
Mme Hyacinth KISHINDO

Maroc

Représentante Mme Aziza BENNANI

Suppléant M. Salah-Eddine EL HONSALI

Mexique

Représentant M. Miguel LIMÓN ROJAS
Suppléant M. José SÁNCHEZ GUTIERREZ

Nigéria

Représentant M. Michael Abiola OMOLEWA
Suppléants M. Emmanuel O. AKINLUYI
M. Umar AHMED
M. Yemi LIJADU
Mme Bridget ZIDON

Oman

Représentante Mme Fawzia Nasser AL-FARSI
Suppléants M. Musa HASSAN
M. Kamal MACKI

Ouganda

Représentant M. Eriabu LUGUJJO
Suppléants M. Nathan NDOBOLI
M. Godfrey KWOPA

Ouzbékistan

Représentant M. Tokhirjon MAMAJONOV
Suppléant M. Mukhitdin KHACHIMOV

Pakistan

Représentante Mme Attiya INAYATULLAH
Suppléants M. Shaharyar M. KHAN
Mme Rifaat MASOOD
Mme Aïcha FAROOQI

Pays-Bas

Représentant M. Lambert J. HANRATH
(président de la Commission financière et
administrative)
Suppléants M. Herald VOORNEVELD
Mme Marianne ROMAIN

Pérou

Représentante Mme María Luisa FEDERICI SOTO

Suppléants M. Alberto CARRIÓN TEJADA
M. Augusto THORNBERRY NAGGY
M. Carlos VÁSQUEZ CORRALES

Philippines

Représentant M. Hector K. VILLARROEL
(président du Comité sur les conventions et recommandations)

Suppléantes Mme Rosario G. MANALO
Mme Deanna ONGPIN-RECTO

Pologne

Représentant M. Jerzy KLOCZOWSKI

Suppléante Mme Alicja CIEZKOWSKA

République de Corée

Représentant M. Sang-Sik OH

Suppléants M. Il CHUNG
M. Hyung-kuk KIM
M. Gul-woo LEE

République dominicaine

Représentante Mme Laura FAXAS

Suppléantes Mme Ginny TAULE
Mme Laura CALVENTI

Roumanie

Représentant M. Dan HAULICA
(président du Comité sur les organisations internationales non gouvernementales)

Suppléants M. Ion MACOVEI
Mme Eliza DIACONESCU

(x)

**Royaume-Uni de Grande-Bretagne
et d'Irlande du Nord**

Représentant M. David L. STANTON

Suppléants M. Geoffrey HALEY
Mme Hilary IZON
M. John STUPPEL
Mme Jackie JOHNSON

Sainte-Lucie (vice-président)

Représentant M. Leton F. THOMAS

Suppléante Mme Vera LACOEUILHE

Samoa

Représentante Mlle Fiamē MATA'AFU

Suppléants M. Tau'ilili MEREDITH
Mme Annie MEREDITH

Tchad

Représentant M. Omar Ibrahim ZEIDAN

Suppléants M. Samouh BAYAN
M. Mohammad ZEIDAN

Togo

Représentant M. Ampah G. JOHNSON

Suppléant M. Kodjo Senanu NOGLO

Tunisie

Représentant M. Abdelwahab BOUHDIBA

Suppléante Mme Dhouha BOUKHRIS

Uruguay

Représentant M. Antonio GUERRA CARABALLO

Suppléants M. Adolfo CASTELLS
M. Pedro MO AMARO
Mme Mariella CROSTA RODRIGUEZ

SECRETARIAT

M. Koïchiro MATSUURA (directeur général), M. Colin Nelson POWER (directeur général adjoint, sous-directeur général pour l'éducation), Mme Francine FOURNIER (sous-directeur général pour les sciences sociales et humaines), M. Henrikas Alguirdas IOUCHKIAVITCHIOUS (sous-directeur général pour la communication, l'information et l'informatique), M. Ahmed Saleh SAYYAD (sous-directeur général pour les relations extérieures), M. Maurizio IACCARINO (sous-directeur général pour les sciences exactes et naturelles), M. Yasuo MATSUI (sous-directeur général pour la gestion et l'administration), M. Nouréini Rémi TIDJANI-SERPOS (sous-directeur général pour le Département Priorité Afrique), Mme Françoise RIVIERE (sous-directrice générale, directrice exécutive du Cabinet), M. Hernán CRESPO-TORAL (sous-directeur général pour la culture), M. Patricio A. BERNAL (sous-directeur général, secrétaire exécutif de la Commission océanographique intergouvernementale), M. Alain MODOUX (sous-directeur général chargé du Programme pour la liberté d'expression, la démocratie et la paix), M. Jacques HALLAK (sous-directeur général, directeur de l'Institut international de planification de l'éducation), M. Gisbert GLASER (sous-directeur général, coordonnateur pour l'environnement), M. Anders ARFWEDSON (sous-directeur général, directeur du Bureau du soutien et des services), M. Kikis ANGELIDES (sous-directeur général, directeur exécutif de l'Office de coordination de la gestion et des réformes), Mme Lisbeth SCHAUDINN (sous-directrice générale, directrice de la Division des relations avec les organisations internationales), M. Jonathan Atta KUSI (conseiller juridique), M. Mohamed AL SHAABI (secrétaire du Conseil exécutif), autres membres du Secrétariat.

TABLE DES MATIERES

| | <u>Page</u> |
|--|-------------|
| 1 OUVERTURE DE LA SESSION PAR LA PRESIDENTE DE LA 30e SESSION DE LA CONFERENCE GENERALE (PRESIDENT TEMPORAIRE) | 1 |
| 2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR | 1 |
| 3 ELECTION DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF | 1 |
| 4 ELECTION DES VICE-PRESIDENTS DU CONSEIL EXECUTIF..... | 1 |
| 5 CONSTITUTION DES COMMISSIONS ET COMITES PERMANENTS DU CONSEIL EXECUTIF ET ELECTION DE LEURS PRESIDENTS | 1 |
| 5.1 Commission du programme et des relations extérieures | 1 |
| 5.2 Commission financière et administrative | 2 |
| 5.3 Comité spécial..... | 2 |
| 5.4 Comité sur les conventions et recommandations..... | 2 |
| 5.5 Comité sur les organisations internationales non gouvernementales | 3 |
| 5.6 Renouvellement du mandat du Groupe d'experts des questions financières et administratives..... | 4 |
| 6 MANDAT DES COMITES..... | 5 |
| 6.1 Mandat du Comité spécial (18 membres)..... | 5 |
| 6.2 Mandat du Comité sur les conventions et recommandations (29 membres) | 6 |
| 6.3 Mandat du Comité sur les organisations internationales non gouvernementales (24 membres)..... | 7 |
| 7 QUESTIONS GENERALES | 8 |
| 7.1 Dates de la 159e session du Conseil exécutif et des réunions de ses organes subsidiaires et calendrier indicatif des sessions ultérieures en 2000-2001 | 8 |
| 7.2 Liste indicative, par sujet, des questions que le Conseil exécutif aura à examiner en 2000-2001 | 9 |

1 OUVERTURE DE LA SESSION PAR LA PRESIDENTE DE LA 30e SESSION DE LA CONFERENCE GENERALE (PRESIDENT TEMPORAIRE)

La 158e session du Conseil exécutif a été ouverte le 18 novembre 1999 par Mme Jaroslava Moserová (République tchèque), présidente de la Conférence générale.

(158 EX/SR.1)

2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (158 EX/1 (prov.))

Le Conseil exécutif a adopté l'ordre du jour de la session figurant dans le document 158 EX/1 (prov.).

(158 EX/SR.1)

3 ELECTION DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF

Le Conseil exécutif a élu présidente Mme Sonia Mendieta de Badaroux (Honduras).

(158 EX/SR.1)

4 ELECTION DES VICE-PRESIDENTS DU CONSEIL EXECUTIF

Le Conseil exécutif a élu vice-présidents du Conseil les membres ci-après :

Côte d'Ivoire
Finlande
Jamahiriya arabe libyenne
Kazakhstan
Lituanie
Sainte-Lucie

(158 EX/SR.2)

5 CONSTITUTION DES COMMISSIONS ET COMITES PERMANENTS DU CONSEIL EXECUTIF ET ELECTION DE LEURS PRESIDENTS

5.1 Commission du programme et des relations extérieures¹

Le Conseil exécutif a constitué la Commission du programme et des relations extérieures et a élu président de cette commission M. Hisham Nachabé (Liban).

(158 EX/SR.2)

¹ Conformément à une décision adoptée par le Conseil exécutif à sa 70e session (déc. 70 EX/3), tous les membres du Conseil font partie de cette commission.

5.2 Commission financière et administrative²

Le Conseil exécutif a constitué la Commission financière et administrative et a élu président de cette commission M. Lambert J. Hanrath (Pays-Bas).

(158 EX/SR.2)

5.3 Comité spécial

Le Conseil exécutif a constitué le Comité spécial et a élu président de ce comité M. Khotso Mokhele (Afrique du Sud).

Le Conseil exécutif a décidé en outre que le Comité spécial serait composé des 18 membres ci-après pour l'exercice biennal 2000-2001 :

Président : M. Khotso Mokhele (Afrique du Sud)

Membres : Afrique du Sud
Allemagne
Colombie
Egypte
Espagne
Guinée
Inde
Iran (République islamique d')
Koweït
Lituanie
Malaisie
Oman
Pologne
République dominicaine
Roumanie
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
Tchad
Uruguay

(158 EX/SR.2)

5.4 Comité sur les conventions et recommandations

Le Conseil exécutif a constitué le Comité sur les conventions et recommandations et a élu président de ce comité M. Hector K. Villarroel (Philippines).

Le Conseil a décidé en outre que le Comité sur les conventions et recommandations serait composé des 29 membres ci-après pour l'exercice biennal 2000-2001 :

Président : M. Hector K. Villarroel (Philippines)

Membres : Allemagne
Biélorus

² Conformément à une décision adoptée par le Conseil exécutif à sa 70e session (déc. 70 EX/3), tous les membres du Conseil font partie de cette commission.

Bénin
Chine
Egypte
Ethiopie
Fédération de Russie
Finlande
France
Gabon
Géorgie
Grèce
Haïti
Honduras
Inde
Italie
Jamahiriya arabe libyenne
Liban
Maroc
Mexique
Ouganda
Ouzbékistan
Pérou
Philippines
Pologne
République de Corée
Samoa
Togo
Tunisie

(158 EX/SR.2)

5.5 Comité sur les organisations internationales non gouvernementales

Le Conseil exécutif a constitué le Comité sur les organisations internationales non gouvernementales et a élu président de ce comité M. Dan Haulica (Roumanie).

Le Conseil exécutif a décidé en outre que le Comité sur les organisations internationales non gouvernementales serait composé, pour l'exercice biennal 2000-2001, des 24 membres ci-après :

Président : M. Dan Haulica (Roumanie)

Membres : Allemagne
Bangladesh
Barbade
Biélorus
Chili
Chine
Côte d'Ivoire
Espagne
France
Géorgie

Ghana
Grèce
Iran (République islamique d')
Jamahiriya arabe libyenne
Japon
Koweït
Lituanie
Madagascar
Mexique
Oman
Roumanie
Togo
Tunisie
Uruguay

(158 EX/SR.2)

5.6 Renouvellement du mandat du Groupe d'experts des questions financières et administratives

Le Conseil exécutif,

1. Tenant compte de la résolution 26 C/19.3,
2. Rappelant ses décisions antérieures 137 EX/8.6 ; 142 EX/3.1.3 ; 143 EX/9.1 ; 144 EX/6.10 ; 148 EX/5.7 et 153 EX/5.6 concernant le Groupe d'experts des questions financières et administratives,
3. Décide de renouveler le mandat dudit Groupe d'experts. Pour la période 2000-2001, le Groupe sera composé de 12 experts désignés par 12 membres du Conseil exécutif réuni en sa 158e session, à raison de deux par groupe, comme suit :

| | |
|-------------|----------------------------------|
| Groupe I | Canada et France |
| Groupe II | Fédération de Russie et Lituanie |
| Groupe III | Mexique et Sainte-Lucie |
| Groupe IV | Australie et Pakistan |
| Groupe V(a) | Malawi et Nigéria |
| Groupe V(b) | Liban et Maroc |
4. Décide en outre que les méthodes de travail et le mandat du Groupe, tels qu'ils sont définis dans sa décision 144 EX/6.10 annexée à la présente décision resteront inchangés.

ANNEXE

Décision 144 EX/6.10

Mandat et méthodes de travail du Groupe d'experts des questions financières et administratives

Le Conseil exécutif,

1. Rappelant le paragraphe III 6 (b) de la résolution 26 C/19.3,
2. Rappelant ses décisions antérieures et notamment sa décision 137 EX/8.6 portant création d'un Groupe d'experts des questions financières et administratives,
3. Définit le mandat de ce Groupe d'experts comme suit :
 - (a) le Groupe assistera la Commission financière et administrative dans ses travaux en vue de renforcer son efficacité ;
 - (b) le Groupe examinera d'un point de vue strictement technique et sous leurs aspects administratifs et financiers les documents et les questions que lui transmettra la Commission financière et administrative ;
 - (c) le Groupe n'abordera aucune question de caractère politique lors de cet examen ;
4. Décide que le Groupe d'experts se réunira normalement une semaine avant chacune des sessions du Conseil exécutif ;
5. Renouvelle sa décision de financer sur le budget du Conseil exécutif les dépenses du Groupe d'experts, y compris les frais de voyage et les indemnités journalières de subsistance des experts ne résidant pas à Paris qui ne sont pas pris en charge par leurs gouvernements respectifs ;
6. Invite les Etats membres à faire en sorte que les experts désignés pour le Groupe participent régulièrement aux réunions ;
7. Prie le Directeur général de fournir toute l'assistance nécessaire pour faciliter le travail du Groupe.

(158 EX/SR.2)

6 MANDAT DES COMITES

6.1 Mandat du Comité spécial (18 membres)

Le Conseil exécutif,

1. Rappelant sa décision 153 EX/6.1,

2. Décide que :
 - (a) le Comité spécial sera composé de 18 membres, soit trois pour chaque groupe électoral ;
 - (b) le Comité spécial continuera à se réunir normalement immédiatement avant chaque session ordinaire du Conseil exécutif, qui pourra décider de l'opportunité de modifier le calendrier si cela s'avère nécessaire ;
3. Décide aussi de renvoyer au Comité spécial, pour examen et rapport :
 - (a) la structure et la forme du rapport du Directeur général sur l'activité de l'Organisation, établi en application du paragraphe 3 (b) de l'article VI de l'Acte constitutif, ainsi que l'examen de fond de parties de ce rapport ;
 - (b) les études approfondies sur des thèmes choisis par le Conseil exécutif ;
 - (c) les questions concernant le fonctionnement du Secrétariat, en particulier celles ayant trait aux systèmes et mécanismes d'évaluation, de contrôle interne, de supervision et d'exercice de la responsabilité ainsi qu'à la décentralisation ;
 - (d) les relations avec le Corps commun d'inspection des Nations Unies et l'examen des rapports établis par le Corps commun d'inspection qui ne sont pas renvoyés aux commissions du Conseil exécutif ;
 - (e) les méthodes de travail de la Conférence générale et du Conseil exécutif, y compris celles de leurs commissions et comités ;
 - (f) toute autre question dont le Conseil exécutif pourrait le saisir.

(158 EX/SR.2)

6.2 Mandat du Comité sur les conventions et recommandations (29 membres)

Le Conseil exécutif,

1. Rappelant ses décisions 96 EX/8.2 et 98 EX/9.4-9.6, par lesquelles il a créé un Comité sur les conventions et recommandations dans le domaine de l'éducation et défini son mandat,
2. Rappelant également sa décision 104 EX/3.3, par laquelle il a décidé que le Comité serait désormais désigné du nom de "Comité sur les conventions et recommandations" et a arrêté les conditions et procédures conformément auxquelles seraient examinées les communications reçues par l'Organisation concernant les cas et les questions de violation des droits de l'homme qui relèvent des domaines de compétence de l'UNESCO,
3. Rappelant en outre sa décision 153 EX/6.2, par laquelle il a confirmé le mandat du Comité énoncé au paragraphe 12 de la décision 98 EX/9.4-9.6, tel qu'il avait été modifié par la décision 104 EX/3.3,

4. Renouvelle ce mandat et décide qu'en outre le Comité examinera toutes questions relatives à l'application des instruments normatifs de l'UNESCO qui lui seront confiées par le Conseil exécutif.

(158 EX/SR.2)

6.3 Mandat du Comité sur les organisations internationales non gouvernementales (24 membres)

Le Conseil exécutif,

1. Reconnaissant la contribution importante des organisations non gouvernementales à la préparation et à l'exécution du programme de l'UNESCO,
2. Tenant compte des Directives concernant les relations de l'UNESCO avec les organisations non gouvernementales, adoptées par la Conférence générale à sa 28e session, et des Directives concernant les relations de l'UNESCO avec les fondations et d'autres institutions similaires, adoptées par la Conférence générale à sa 26e session et modifiées à ses 28e et 29e sessions, ainsi que des résolutions ci-après adoptées par la Conférence générale et des décisions connexes du Conseil exécutif :
 - (a) résolutions relatives à l'application des Directives concernant les relations de l'UNESCO avec les organisations non gouvernementales, adoptées par la Conférence générale à ses 28e, 29e et 30e sessions ; décisions 149 EX/7.3 et 154 EX/7.3 concernant les modalités financières et matérielles de coopération avec les organisations non gouvernementales, et 157 EX/9.4, partie I,
 - (b) résolutions relatives au "Rapport sexennal du Conseil exécutif sur le concours apporté à l'action de l'UNESCO par les organisations internationales non gouvernementales", adoptées par la Conférence générale à ses 28e et 30e sessions,
 - (c) résolution 21 C/7.11 concernant les organisations internationales non gouvernementales qui entretiennent des relations avec l'UNESCO et auxquelles participent encore des organismes ou des personnes de Taiwan au nom de la Chine,
3. Décide que le mandat du Comité sur les organisations internationales non gouvernementales sera le suivant :
 - (a) procéder à l'étude des propositions que le Directeur général soumettra au Conseil exécutif en vue d'établir des relations officielles avec des organisations non gouvernementales ;
 - (b) élaborer, en collaboration avec le Secrétariat, le rapport sexennal sur le concours apporté à l'action de l'UNESCO par les organisations internationales non gouvernementales pendant la période 1995-2000 qui sera soumis à l'examen de la Conférence générale à sa 31e session ;

- (c) examiner toutes les autres questions du ressort du Conseil exécutif dans le cadre de la mise en oeuvre des nouvelles modalités de coopération avec les organisations non gouvernementales, conformément aux résolutions et décisions pertinentes des organes directeurs ;
- (d) traiter de toute autre question concernant les organisations non gouvernementales que le Conseil exécutif pourrait lui renvoyer pour étude et avis.

(158 EX/SR.2)

7 QUESTIONS GENERALES

7.1 Dates de la 159e session du Conseil exécutif et des réunions de ses organes subsidiaires et calendrier indicatif des sessions ultérieures en 2000-2001³

2000

159e session (17 jours)

| | |
|---|--------------|
| Comité spécial | 9 et 10 mai |
| Comité sur les conventions et recommandations | 9 au 11 mai |
| Groupe d'experts des questions financières et administratives | 9 au 13 mai |
| Comité sur les organisations internationales non gouvernementales | 11 mai |
| Equipe spéciale sur l'UNESCO au XXIe siècle | 11 au 13 mai |
| Bureau | 12 mai |
| Plénières et commissions | 15 au 25 mai |

160e session (24 jours)

| | |
|---|-----------------|
| Equipe spéciale sur l'UNESCO au XXIe siècle | 2 et 3 octobre |
| Groupe d'experts des questions financières et administratives | 2 au 6 octobre |
| Comité sur les conventions et recommandations | 3 au 5 octobre |
| Comité spécial | 4 et 5 octobre |
| Comité sur les organisations internationales non gouvernementales | 5 octobre |
| Bureau | 6 octobre |
| Plénières et commissions | 9 au 25 octobre |

2001

161e session (23 jours)

| | |
|---|---------------|
| Equipe spéciale sur l'UNESCO au XXIe siècle | 5 et 6 juin |
| Comité sur les conventions et recommandations | 5 au 7 juin |
| Groupe d'experts des questions financières et administratives | 5 au 9 juin |
| Comité spécial | 7 et 8 juin |
| Comité sur les organisations internationales non gouvernementales | 8 juin |
| Bureau | 11 juin |
| Plénières et commissions | 12 au 27 juin |

³ A partir de la 160e session, ces dates sont provisoires et pourront éventuellement être modifiées.

162e session (19 jours)

| | |
|---|------------------|
| Groupe d'experts des questions financières et administratives | 1er au 5 octobre |
| Comité spécial | 2 et 3 octobre |
| Comité sur les conventions et recommandations | 2 au 4 octobre |
| Comité sur les organisations internationales non gouvernementales | 4 octobre |
| Bureau | 5 octobre |
| Plénières et commissions | 8 au 19 octobre |

(158 EX/SR.2 et 4)

*

* *

7.2 Liste indicative, par sujet, des questions que le Conseil exécutif aura à examiner en 2000-2001 (158 EX/INF.2)

Le Conseil a pris note de la liste indicative contenue dans le document 158 EX/INF.2.

(158 EX/SR.2)